



Et si vous deviez fixer le prix d'un médicament permettant de vivre plusieurs années supplémentaires en bonne santé, quels critères appliqueriez-vous ? Participez à notre sondage et donnez nous votre avis. Dans le même sujet, écoutez notre podcast et découvrez quels changements sont nécessaires pour que la Suisse ait plus rapidement accès aux médicaments innovants. Enfin, que faut-il faire pour ajuster le contrat entre les générations, nos relations avec l'UE et notre approvisionnement en électricité ? Découvrez notre actualité.

Médicaments

Comment définir leur juste valeur ?



Si un nouveau médicament permet de vivre cinq ans de plus en bonne santé, alors que le médicament standard ne permet de vivre «que» six mois de plus, il est évident que le premier a

une plus grande valeur pour le patient. [Pour Jérôme Cosandey et Sonia Estevez](#), une durée de vie supplémentaire dix fois plus longue devrait se refléter dans le prix du nouveau médicament. Mais comment ? [Répondez à notre sondage](#). Mais si un médicament traite une maladie jusqu'alors incurable, il n'existe pas de valeur de référence. Dans ce cas, un débat sur la valeur d'une année de vie supplémentaire est nécessaire.

Podcast «ThinkCast»

«Pour nous, médecins, le prix des médicaments n'est pas une question»



*Avec (de droite à gauche) Katharina Gasser (**General Manager de Roche Suisse**),
Alessandra Curioni-Fontecedro (**Médecin-chef de l'unité oncologie, HFR Fribourg**) et
Jérôme Cosandey*

Au-delà de la question du prix, il faut aussi assurer en Suisse un accès rapide aux nouveaux médicaments. Comment le marché suisse peut-il rester attractif face à la concurrence

internationale ? Quels sont les changements législatifs nécessaires pour que médecins et fabricants de médicaments puissent mieux travailler ensemble ? [Dans ce podcast sur les médicaments innovants](#), Alessandra Curioni-Fontecedro souligne qu'elle ne prend pas en compte le prix d'un médicament lors de sa prescription. Ce qui importe, c'est l'indication scientifique et la qualité de vie offerte au patient. De son côté, Katharina Gasser souligne qu'au total en Suisse, le nombre de demandes de remboursement exceptionnel s'élèvent à 40 000 par an. Pour moderniser le système actuel, elle propose en outre des modèles de prix tenant compte du nombre de patients concernés et du chiffre d'affaires réalisé.

Prévoyance

Contrat de générations : encore d'actualité ?



[Dans un entretien pour le magazine annuel de l'Association suisse des Assureurs \(ASA\)](#), Jérôme Cosandey explique que le contrat de générations ne cesse d'être adapté, mais de manière implicite et sans le consentement de la «partie contractante» la plus jeune. En effet, l'espérance de vie

continue de s'allonger et, avec elle, la durée de perception des prestations. Si l'augmentation de l'espérance de vie est une nouvelle fort réjouissante, elle nécessite des adaptations.

Suisse-UE

Les subventions aux CFF remises en question

En cas d'accord avec l'UE, la Suisse devrait reprendre les directives sur les subventions publiques, ce qui selon la gauche mettrait en danger le service public du transport ferroviaire. Pour [Patrick Dümmler](#), l'enjeu dépasse largement le cadre des CFF. En effet, Bruxelles est de moins en moins encline à tenir compte des spécificités suisses.

Marché de l'électricité

Comblent les lacunes d'approvisionnement



Dans un article paru dans La Vie économique, Patrick Dümmler et Christian Winzer expliquent comment rendre notre système électrique plus fiable et plus résistant. Le système actuel n'est pas optimal car il n'incite ni à la consommation électrique en heure creuse, ni à la réduction de la charge (en cas de crise par exemple). Les incitations tarifaires permettraient d'améliorer la situation, notamment avec des contrats individuels qui tiennent compte de l'utilisation de chacun.

Le chiffre de la semaine



Depuis 1950, les dépenses pour la sécurité sociale par habitant et corrigées de l'inflation ont été multipliées par 19, si bien qu'aujourd'hui, 40% des dépenses de l'Etat y sont consacrées. Durant ce laps de temps, diverses assurances sociales telles que l'Assurance Chômage ou l'AI ont été introduites et étendues. Ainsi, les rentes AVS corrigées de l'inflation sont aujourd'hui environ quatre fois (rente maximale) à six fois (rente minimale) plus élevées que lors de l'introduction du premier pilier en 1948.

Revue de presse

Dans les médias

Rentes de veufs et veuves Le Conseil fédéral a proposé la semaine dernière une réforme des rentes de veuve, [comme l'a notamment rapporté la RTS](#). Cette proposition est motivée par un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme qui a critiqué l'inégalité de traitement des veuves et des veufs dans l'AVS. En février dernier, Jérôme Cosandey a décrit quelles mesures pourraient réduire la discrimination des veufs [dans un article pour la «La Vie économique»](#) et [dans un blog](#), qui

correspondent largement à la proposition du Conseil fédéral : «Il s'agit d'abandonner cette vision du monde, de mieux appréhender les réalités de l'organisation familiale et du marché du travail et de définir une rente de veuvage indépendante du genre qui corresponde aux évolutions que notre société connaîtra au cours des 50 années à venir.

Médicaments chers Dans un [article de la Tribune de Genève](#) et [24heures](#), des experts de la santé issus des milieux scientifique, économique et des assurances s'expriment sur notre proposition de définir la valeur d'une année de vie supplémentaire en bonne santé pour fixer le prix des nouveaux médicaments. [Pour Jérôme Cosandey et Sonia Estevez](#), tant qu'on ne définira pas la valeur que la société est prête à payer pour une année de vie supplémentaire, les débats autour du «juste» prix d'un médicament ou d'une prestation de santé resteront futiles. On aura toujours celles et ceux qui, au printemps, clament qu'une vie n'a pas de prix, mais qui s'indignent en automne de la hausse des primes maladie.

Suisse-UE [Dans un article de l'Agefi](#), Catherine Lance Pasquier, directrice générale adjointe de la FER Genève insiste sur la nécessité de se saisir du dossier européen, en s'appuyant sur notre [quatrième Monitoring de l'érosion](#) des relations bilatérales Suisse-UE. Elle relève que pour un pays dont la prospérité dépend des exportations et d'un accès sans discrimination au marché européen, il n'existe pas d'alternative à des relations stables et étroites avec l'Union européenne.

Nos publications actuelles



[Monitoring de l'érosion #4](#)



[Plus de valeur dans la santé](#)



[Croissance de l'Etat: la juste mesure](#)



© Avenir Suisse, Chemin de Beau-Rivage 7, 1006 Lausanne, Suisse, avenir-suisse.ch/fr/

[A propos de nous](#)

[Déclaration de protection des données](#)

[S'abonner à notre newsletter](#)

Afin d'éviter que cet e-mail n'apparaisse dans vos spams, ajoutez NewsletterFR@avenir-suisse.ch à votre carnet d'adresses.

Avenir Suisse - Chemin de Beau-Rivage 7 - 1006 Lausanne, Suisse

[Gestion de l'abonnement](#)